

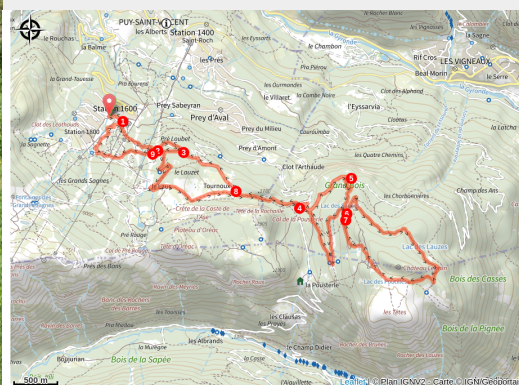
# Parcours n°14 - Les Grandes Têtes - VTTAE



CC du Pays des Ecrins - Puy-Saint-Vincent



Grandes Têtes (Thibaut Blais)



*Un circuit panoramique entre forêt et grandes clairières.*

Il faut d'abord traverser la station de ski de Puy Saint Vincent pour rejoindre le plateau de Tournoux, au cadre bucolique puis le col de la Pusterle. De là, départ pour le très panoramique tour des Têtes. Un régal.

## Infos pratiques

Pratique : VTTAE

Durée : 1 h 45

Longueur : 15.0 km

Dénivelé positif : 543 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Col et sommet, Faune, Flore et forêt

# Itinéraire

**Départ** : Résidence La Voile Parking ouest, Puy Saint Vincent 1600

**Arrivée** : Résidence La Voile Parking ouest, Puy Saint Vincent 1600

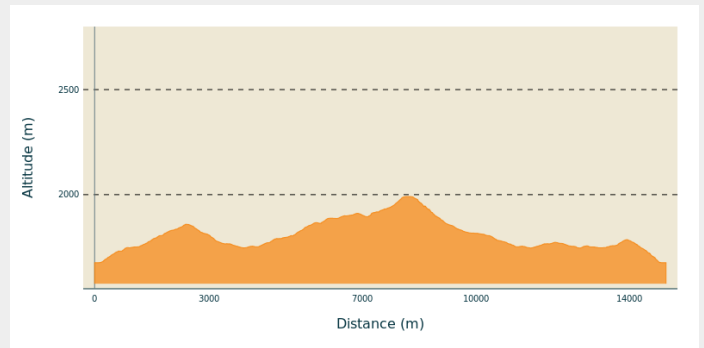
**Balisage** :  Vélo

**Communes** : 1. Puy-Saint-Vincent

2. Les Vigneaux

3. L'Argentière-la-Bessée

## Profil altimétrique



Altitude min 1676 m Altitude max 1991 m

Le départ du parcours s'effectue à la Résidence La Voile Parking ouest, Puy Saint Vincent 1600

1. Traverser la piste de luge d'été et prendre la piste forestière à flanc de montagne au dessus du pylone du télésiège de l'Escapade. Ensuite, effectuer une traversée des pistes de skis jusqu'à une piste forestière: passages techniques et peu roulants (poussette possible!)
2. Prendre à gauche la piste forestière
3. Au chalet de Pré Loubet, prendre à droite sur une autre piste qui monte
4. Au col de la Pusterle, laisser la piste de droite, traverser le col et prendre la piste qui monte direction Nord-Est
5. Monter sur la droite direction "Les Têtes"
6. Prendre à gauche
7. De retour vers le lac des Sagnes, prendre la piste à gauche qui descend vers le col de la Pusterle. **Deux passages techniques à prendre avec précaution avec le VTTAE dans la descente jusqu'au col.**
8. De retour au point coté 1772m, prendre cette fois-ci à droite
9. Traverser les pistes de skis par la piste forestière
10. Prendre à droite la piste du Bike Park "La Draille" et rejoindre ainsi l'office du tourisme



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : <https://www.onpiste.com/explorer/routes/les-grandes-tetes-4546>

**Attention** : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

**Coordonnées des secours** : Secours Montagne : 04 92 22 22 22 ou 112

*Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires*

*Refermer toutes les clôtures*

*Rapporter tous ses déchets*

*Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies*

## **Comment venir ?**

### Transports

Transports en commun >> <https://services-zou.maregionsud.fr/fr/>

Pensez au covoiturage >> [www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr)

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> [www.paysdesecrins.com](http://www.paysdesecrins.com)

### Accès routier

À 14,7 km de L'Argentière-la-Bessée, prendre la D994E, D4 et D804.

## Parking conseillé

Résidence La Voile Parking ouest, Puy Saint Vincent 1600



# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## **Circaète Jean-le-Blanc**

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous survolez la zone ! Soit 1650m d'altitude pour cette zone.

## **Faucon pèlerin**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2140m d'altitude à une distance de 300m sol.

Au site dit de Grand Bois, le couple de faucons a retrouvé son aire de prédilection dans le secteur "flamme de pierre" ; à éviter donc.

[http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/amis-grimpeurs-attention-aux-pelerins-voies?fbclid=IwAR2Z8hX\\_38vpdW3mS499aRnY08jarhfm-5-eNV8K29k3WB3q3Ik2US\\_Alec](http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/amis-grimpeurs-attention-aux-pelerins-voies?fbclid=IwAR2Z8hX_38vpdW3mS499aRnY08jarhfm-5-eNV8K29k3WB3q3Ik2US_Alec)

## **i** Lieux de renseignement

### **Bureau d'Information Touristique de Puy Saint Vincent 1400**

Les Alberts, 05290 Puy Saint Vincent  
1400 m

[contact@paysdesecrins.com](mailto:contact@paysdesecrins.com)

Tel : +33(0)4 92 23 35 80

<https://www.paysdesecrins.com/>



### **Maison du Parc de Vallouise**

[vallouise@ecrins-parcnational.fr](mailto:vallouise@ecrins-parcnational.fr)

Tel : 04 92 23 58 08

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



## **Source**

Pays des Ecrins